

INTERREG III A

FRANCE - ESPAGNE

2000 - 2006

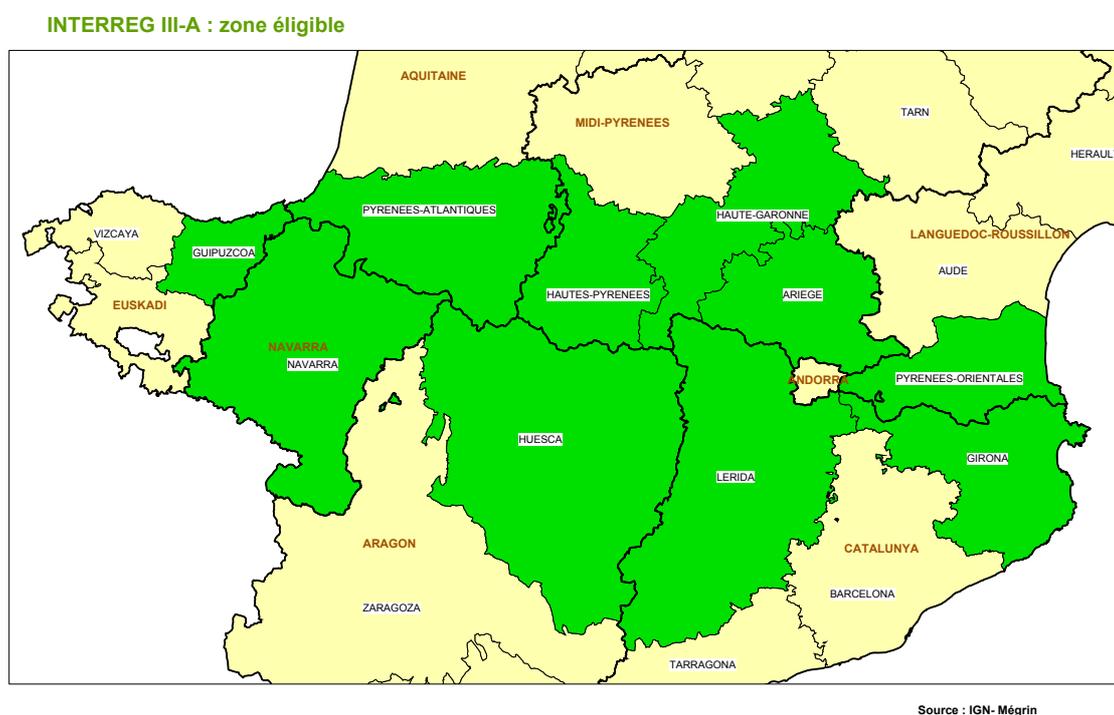
Rapport annuel d'exécution 2000 - 2001

RAPPORT ANNUEL D'EXECUTION 2000 -2006

Fiche signalétique du programme

Dénomination du programme	Programme d'Initiative Communautaire INTERREG III A France - Espagne
Date d'approbation par la Commission européenne	13 Décembre 2001
Code	CCI n° 2000 RG 16 0 PC 013
Contribution financière du FEDER	84.300.000 euros
Durée du programme	11 Décembre 2000 au 31 Décembre 2006
Autorité de gestion	Conseil Régional d'Aquitaine Hôtel de Région 14, rue François de Sourdis F - 33077 BORDEAUX Cedex Tél : 33/ (0) 5-57-57-80-00 Fax : 33/ (0) 5-57-57-86-32
Autorité de paiement	Ministerio de Hacienda Direccion General de Fondos Comunitarios y Financiacion Territorial Paseo de la Castellana, 162 E - 28071 MADRID Tél : 34/ 915-83-50-00 Fax : 34/ 915-83-73-17

1. CARTE DE LA ZONE ELIGIBLE



2. COMPOSITION DE LA ZONE CONTIGÜE

France : Départements suivants : Landes, Gers, Tarn et Garonne, Tarn et Aude.

Espagne : Provinces suivantes : Alava, Bizkaia, Rioja, Zaragoza, Barcelona, Tarragona.

3. ETAT D'AVANCEMENT DU PROGRAMME AU 31 DECEMBRE 2001

Les deux années 2000 et 2001 ont été consacrées à l'élaboration du programme INTERREG III A France-Espagne 2000-2006 et à sa mise en forme définitive afin d'être approuvé par la Commission Européenne.

Cette approbation étant intervenue le 13 décembre 2001, le programme n'a pas connu entre 2000 et 2001 de début d'exécution financière par le Comité de Suivi, prévue dans le premier trimestre 2002.

3.1. Le Partenariat

En application de l'article 8 du règlement 1260/99 du 7 - 2^{ème} tiret et de la Communication (2000/C143/08) du 28/4/2000, le programme INTERREG III A a fait l'objet d'un travail important du partenariat franco-espagnol.

Ce point doit être souligné, car ce travail partenarial est une innovation par rapport à la situation connue pour le programme INTERREG II A 1994-1999.

En effet, pour cette période de programmation, le partenariat avait été évalué comme étant faible. Il était donc indispensable que pour la nouvelle génération soient établies de nouvelles modalités de travail, assurant la mise en conformité avec les obligations réglementaires et dans la perspective de la structuration d'une réelle coopération sur la zone concernée.

Le travail partenarial a été conduit par le biais d'un Comité de Pilotage, préfigurant les futures instances de décision (Comités de Suivi et de Programmation).

Ce partenariat a associé les autorités publiques suivantes :

- les représentants des deux Etats-membres,
- les représentants des quatre Communautés Autonomes espagnoles concernées,
- les représentants des trois Conseils Régionaux français concernés,
- les représentants des cinq Conseils Généraux français concernés,
- sachant que le Ministère des Finances espagnol et le Conseil Régional d'Aquitaine étaient positionnés respectivement comme Autorité de Paiement et Autorité de Gestion.

3.2. Le travail du partenariat

Sur la période 2000-2001, ce travail s'est déroulé en trois grandes étapes

3.2.1. L'élaboration du Programme Opérationnel et son dépôt auprès de la Commission Européenne

Le Programme Opérationnel a été élaboré entre le mois de juillet et le mois de novembre 2000.

Le Comité de Pilotage s'est appuyé sur un cabinet de consultants extérieur afin d'avancer rapidement dans la collecte nécessaire des informations et d'aider à une formulation consensuelle de la stratégie.

Cette phase s'est achevée par la transmission du Programme Opérationnel à la Commission Européenne le 23 novembre 2000, qui en a établi la recevabilité en date du 11 décembre 2000.

3.2.2. La construction des réponses aux observations formulées par la Commission européenne sur le Programme Opérationnel

Le 21 mars 2001, au cours d'une réunion tenue à Bruxelles, la Commission européenne a présenté à la délégation représentative du partenariat, le contenu de ses observations.

Leur prise en compte dans le Programme Opérationnel s'est réalisée dans le respect du travail partenarial déjà engagé dans la phase précédente.

Ainsi, les réponses apportées à la Commission européenne ont permis de renforcer la cohérence du Programme Opérationnel tout en l'enrichissant. En outre, les informations traitées et apportées en matière de bilan environnemental ont contribué à consolider le partenariat dans ce domaine, en créant un réseau des autorités environnementales.

Le résultat de cette démarche a été l'approbation du Programme Opérationnel par la Commission européenne le 13 décembre 2001.

Il convient de noter que durant cette période, le Comité de Pilotage du programme a, en outre, travaillé sur la préparation du Complément de Programmation, dans la perspective d'être opérationnel en 2002, après approbation du Programme Opérationnel par la Commission.

3.3. Actions en matière d'information et de publicité

Au cours des deux années 2000 et 2001, le Comité de Pilotage a conduit différentes actions visant à faire connaître le programme INTERREG III A France-Espagne 2000-2006 et son avancement.

Cela s'est traduit par trois types d'interventions (cf calendrier au point 3-4) :

- journées de travail, séminaires en direction d'organisations et d'opérateurs, à priori concernés par le programme (bénéficiaires potentiels),
- actions d'accompagnement individualisé auprès de porteurs de projets, accueillis par chacune des entités publiques impliquées dans le Comité de Pilotage,
- installation de documents (projet de Programme Opérationnel, liste des personnes ressources...) sur les sites internet des différentes entités publiques membres du Comité de Pilotage.

3.4. Calendrier de travail du partenariat durant les années 2000 et 2001

30 Juillet 2000 : Constitution et réunion du Comité de Pilotage INTERREG III A - **BORDEAUX**

6 Octobre 2000 : Groupe de travail « développement durable » - **PAMPLONA**

16 Octobre 2000 : Groupe de travail « formation et développement technologique » - **VITORIA**

17 Octobre 2000 : Groupe de travail « culture et sports » - **VITORIA**

23 Octobre 2000 : Groupe de travail « infrastructures et communications » - **BORDEAUX**

27 Octobre 2000 : Comité de Coordination CTP et Comité de Pilotage INTERREG III A - **BORDEAUX**

15 Novembre 2000 : Comité de Coordination CTP et Comité de Pilotage INTERREG III A - **BORDEAUX**

6 Mars 2001 : Comité de Pilotage INTERREG III A - **JACA**

21 Mars 2001 : Réunion avec la Commission Européenne sur les observations et commentaires de la Commission - **BRUXELLES**

2 Mai 2001 : Groupe technique de travail, versant français - **TOULOUSE**

10 Mai 2001 : Groupe technique de travail, versant espagnol - **PAMPLONA**

18 Mai 2001 : Groupe de travail technique partenarial - **BORDEAUX**

23 Mai 2001 : Groupe de travail technique partenarial « environnement » - **BARCELONE**

20 Juillet 2001 : Comité de Pilotage INTERREG III A - **BORDEAUX**

18 Septembre 2001 : Comité de Pilotage INTERREG III A - **BORDEAUX**

19 Septembre 2001 : Réunion technique avec les services de la Commission (DG Regio) - **BORDEAUX**

13 Novembre 2001 : Comité de Pilotage INTERREG III A et réunion technique avec les services de la Commission (DG Regio) - **BORDEAUX**

3.5 Calendrier des réunions et des séminaires de travail impliquant les partenaires économiques et sociaux

Le 15 Février 2000 à Zaragoza

Séance de travail avec les techniciens de la Diputación General de Aragón.

Le 6 Juin 2000 à Huesca

Journée d'information.

Les 16, 19 & 24 Octobre 2000 à Bayonne & Pamplona

Réunions de travail entre les services du Gobierno de Navarra et du Conseil Général des Pyrénées-Atlantiques sur les thèmes « Environnement », « Tourisme » et « Agriculture et élevage ».

Les 19 Octobre, 4 Décembre 2000 & 4 Avril 2001 à Barcelona

Réunions de la Generalitat de Catalunya avec les entités locales (Associació Catalana de Municipis et Federació de Municipis de Catalunya).

Le 17 Novembre 2000 à Llivia

Séance d'information.

Le 20 Décembre 2000 à Huesca

Journée d'information.

Le 10 Janvier 2001 à Pamplona

Séance d'information et de travail avec les socio-professionnels et les collectivités locales de Navarre.

Le 13 Avril 2001 à Bordeaux

Séance d'information et de travail avec la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie d'Aquitaine (participation des Chambres de Commerce et d'Industrie des Pyrénées-Atlantiques).

Le 19 Avril 2001 en Navarra

Séminaire de travail.

Les 18 Avril & 8 Juin 2001 à Bordeaux

Séances de travail avec le Comité Syndical Interrégional (regroupement transfrontalier des organisations syndicales, adhérent à la Confédération Européenne des Syndicats).

Le 20 Avril 2001 à Pau

Participation aux Assises de la Chambre de Métiers des Pyrénées-Atlantiques.

Le 11 Mai 2001 à Bordeaux

Séance d'information et de travail avec la Chambre Régionale d'Agriculture d'Aquitaine.

Le 11 Juillet 2001 à Toulouse

Journée d'information INTERREG III A à destination des acteurs de la région Midi-Pyrénées : les Conseils Généraux, les Universités, le Pôle Universitaire Européen, les Chambres Consulaires régionales et départementales, le Conseil Economique et Social Régional, la Préfecture de Région, et les structures interrégionales intervenant sur le Massif (MAAP-CACG, SUAIA Pyrénées...).

Le 5 Octobre 2001 à Bordeaux

Séance d'information et de travail avec le Conseil Economique et Social Régional d'Aquitaine.

Le 10 Octobre 2001 à PAU :

Séance d'information avec la Chambre d'Agriculture des Pyrénées Atlantiques

SEANCES DE TRAVAIL AVEC LES COMMISSIONS DE LA COMMUNAUTE DE TRAVAIL DES PYRENEES :

- Commission Infrastructures et Communications
Bielsa, le 31 Janvier 2001
Puigcerda, le 16 Mai 2001
Perpignan, le 3 octobre 2001
- Commission Recherche, Formation et Développement technologique
Toulouse, le 25 Avril 2001
Huesca, le 30 Mai 2001
Jaca, le 19 octobre 2001
- Commission Culture, Jeunesse et Sports
San Sebastien, le 15 Juin 2001
Jaca, le 30 novembre 2001
- Commission Développement durable
Barcelona, le 22 Mars 2001
Pamplona, le 19 avril 2001

Présentation du P.O. INTERREG III A lors du Conseil Plénier de la CTP

Bordeaux, les 26 et 27 Juin 2001